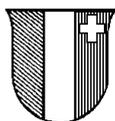


LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 50, du 16 décembre 2011

Non soumis au référendum



Décret portant validation de l'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'Etat

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition du Conseil d'Etat, du 5 novembre 2012,
décède:

Article unique L'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'Etat du 14 octobre 2012 est validée.

Neuchâtel, le 4 décembre 2012

Au nom du Grand Conseil:

Le président,
C. Dupraz

Les secrétaires,
Y. Botteron
J. Lebel Calame